
I. Modalités d'élaborations des Plans Climat de Paris

article 229-53 du code de l'environnement

*Conformément aux exigences de l'article R229-53 alinéa I
du code de l'Environnement*

**« La collectivité qui engage l'élaboration du Plan Climat-
Air-Energie territorial en définit les modalités
d'élaboration et de concertation [...] »**

2007 - Élaboration du 1^{er} Plan Climat de Paris

- Juin 2005 : Communication du Maire de Paris annonçant la réalisation d'un Plan Climat
- 2005-2006 : Réalisation du Bilan Carbone® de Paris et de son Administration
- Septembre 2005 – février 2006 : concertation publique et professionnelle (6 000 personnes engagées)
- 15 février 2007 : publication du Livre Blanc sur le Climat, Paroles des Parisiennes et des Parisiens sur le Climat
- 1er octobre 2007 : adoption du Plan Climat de Paris
- Janvier 2011 : publication du second Bilan Carbone® de Paris et de son Administration

2012 -La révision du Plan Climat de 2007

- Janvier – septembre 2012 : étude sur la robustesse et la vulnérabilité de Paris face au changement climatique et à la raréfaction des ressources
- Mars 2012 : 1er comité pilotage politique de la révision, examen des bilans du premier Plan Climat
- 6 juin 2012 : courriers officiels du Maire de Paris au Préfet et au Président de la Région annonçant la révision
- 21-22 juin : séminaire de l'administration de révision du Plan Climat
- 5 juillet 2012 : 2nd comité de pilotage politique de la révision, examen du projet de plan
- 5 septembre 2012 : validation du projet de Plan révisé
- 14 septembre 2012 : Communication au Préfet et au Président de la Région du projet de Plan révisé
- 1er octobre 2012 : lancement de la consultation publique
- 22-25 octobre 2012 : Journées Parisiennes Énergies et Climat spéciales révision du Plan Climat (concertation professionnelle)
- 15 novembre 2012 : intégration de la consultation publique, de la concertation professionnelle et de l'avis du Préfet
- 12 décembre 2012 : adoption du Plan Climat Énergies de Paris – Actualisation 2012 par le Conseil de Paris

2017 -Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris

- Juillet 2016 : publication du bilan des 10 ans d'actions,
- 8 octobre 2016 : publication de l'avis de la conférence de citoyens « Quelles contributions individuelles et collectives pour changer nos modes de vie ? »
- 7, 8 et 9 novembre 2016 : Délibération du Conseil de Paris autorisant Madame la Maire de Paris à lancer la révision du Plan Climat ;
- Novembre 2016 : parution de l'étude prospectiviste « Paris change d'ère »
- 4 novembre 2016 au 31 mars 2017 : Concertation publique et professionnelle (700 personnes mobilisées)
- 4 Novembre 2016 : lancement de la concertation et ouverture de la plateforme de concertation « Madame la Maire j'ai une idée » (5 mois – 280 propositions citoyennes)
- Février-Mars 2017 : organisation de 30 ateliers thématiques (300 contributions du monde économique, académique ou associatif)
- 27 mars 2017 : Séminaire Administration
- 5 avril 2017 : Soirée de restitution et publication de la synthèse de la concertation
- 11 mai 2017 : 1ère réunion du Comité consultatif d'experts, présentation des grandes orientations et du projet d'ossature
- Juin 2017 : Organisation de 6 réunions multilatérales thématiques réunissant les cabinets d'élus et directions concernés
- 5 juillet 2017 : 2ème réunion du Comité consultatif d'experts, présentation des scénarios de neutralité carbone
- 4 septembre 2017 : transmission au préfet de région de l'évaluation environnementale stratégique réalisée conformément à l'article R.122-17 et suivants du Code de l'environnement
- 26 septembre 2017 : 3ème réunion du Comité consultatif d'experts, présentation des actions phares du nouveau Plan Climat

- 11 octobre 2017 : Comité de pilotage politique élargi du nouveau Plan Climat, examen du projet de plan
- 12 octobre 2017 : Conférence “ *Vivre neutre en carbone, ensemble pour le climat !* ” / Paris de l’avenir 2017
- 20-22 novembre : présentation du projet au Conseil de Paris
- 28 novembre 2017 : transmission pour avis du projet de Plan adopté aux autorités compétentes
- Décembre 2017 -janvier 2018 : consultation publique
- Mars 2018 : présentation du projet final au Conseil de Paris

Calendrier et modalités de l’élaboration du Plan Climat Air Énergie de Paris 2024-2030

- Séance du 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2022 : Délibération du Conseil de Paris autorisant Madame la Maire de Paris à lancer la révision du Plan Climat de 2018, calendrier, méthodologie et cadrage
- 23 juin 2022 : séminaire avec les mairies d’arrondissement pour la préparation de la concertation locale de la révision du Plan climat
- 15 septembre 2022 : publication du Bilan à mi-parcours du Plan Climat 2018
- 15 septembre 2022 – 15 décembre : concertation publique et professionnelle officielle
- 18 décembre 2022 : restitution de la concertation auprès de l’Exécutif, appel à contributions des adjoints
- 8 février 2023 : présentation des résultats de la concertation aux membres de la 8^{ème} commission du Conseil de Paris, appel à contribution des groupes politiques
- 10 février 2023 : Publication et soirée de restitution du Livre Blanc de la Concertation
- Février – juin 2023 : 20 bilatérales de co-élaboration du Plan Climat avec l’Exécutif, les groupes politiques et les Directions de la Ville
- Juin – octobre 2023 : élaboration de l’Évaluation Environnementale Stratégique
- 14-17 novembre 2023 : présentation du projet de Plan Climat 2024-2030 au Conseil de Paris

Concertation préalable au Plan Climat Air Énergie de Paris 2024-2030; 15 septembre au 15 décembre 2022

En juin 2022, le Conseil de Paris a adopté par délibération le cadrage de la révision du Plan Climat de Paris, le format de la concertation et les axes de travail du nouveau plan.

Conformément à la réglementation, la Ville de Paris a publié à l’été 2022 un Bilan Mi-Parcours de son Plan Climat, évaluant la mise en œuvre opérationnelle des mesures adoptées et l’atteinte des objectifs fixés. Ce document, permettant de faire un état des lieux sur les différentes thématiques du plan a constitué un socle d’information pour la révision du Plan Climat.

À l’issue de la délibération de cadrage, la Ville de Paris a organisé une grande concertation citoyenne entre le 15 septembre et le 15 décembre 2022, afin d’élaborer un Plan Climat concret qui réponde aux attentes des Parisien.ne.s.

La concertation préalable s’est ouverte le 15 septembre 2022 avec la soirée de lancement de la révision du Plan Climat à l’Académie du Climat, l’occasion de comprendre les enjeux climatiques auxquels la Ville doit faire face et de découvrir le programme des trois mois de concertation en présence d’élu.e.s, d’expert.e.s, de Directions de la Ville et d’associations et entreprises partenaires.

Les sites paris.fr, decider.paris.fr et les réseaux sociaux (FACEBOOK, TWITTER, LINKEDIN, TIKTOK, etc.) ont permis de relayer l’annonce de la concertation et de fournir l’ensemble des informations nécessaires pour participer. Un dépliant d’information, accompagné d’affiches, ont été diffusés via les mairies d’arrondissement et les Maisons de la Vie Associative et Citoyenne. Le dépliant précisait la démarche et l’adresse de la plateforme dédiée à la concertation Plan Climat. 550 affiches ont été déployées dans les parcs et jardins du 11 octobre au 20 novembre ainsi que sur les 350 mats de l’espace public entre le 26 octobre et le 8 novembre.

La concertation Plan Climat, inscrite dans un contexte de participation citoyenne riche (révision du PLU, lancement d’ERP+, dialogues parisiens, etc.) a été voulue large, veillant à s’adresser aux Parisiens et Parisiennes, tant aux habitant.e.s qu’aux professionnel.le.s travaillant sur le territoire, avec une attention particulière pour la jeunesse et les quartiers prioritaires de la Ville.

La Ville de Paris s'est attachée à organiser une concertation localisée et travaillant étroitement avec les mairies d'arrondissement à l'élaboration d'un programme ciblé tenant compte des sujets d'intérêt prioritaire à l'échelle de l'arrondissement. Afin d'inclure les publics les plus vulnérables face au changement climatique et ses impacts, la Ville de Paris, en partenariat avec le CAUE, a organisé des ateliers de sensibilisation dans 5 quartiers prioritaires de la Ville.

Entre octobre et décembre, la Ville de Paris a mené, en collaboration avec le CAUE de Paris et l'Académie du Climat, des ateliers scolaires de concertation auprès de 10 classes entre le CP et la 5e dans Paris centre et les 10, 11, 12, 15 et 19e arrondissements de Paris. Dans un format innovant adressé uniquement aux jeunes entre 18 et 25 ans, le CAUE de Paris a accompagné la Ville de Paris dans l'élaboration d'un grand défi sur 48h : le Climathon.

Du 8 au 10 décembre, les participants avaient pour mission de formuler des propositions d'actions concrètes et localisées pour accélérer l'action et l'adaptation de Paris face au changement climatique. Mobilisant la sphère professionnelle, la Ville de Paris a convié les acteurs économiques et le monde associatif à deux séquences dédiées. Des ateliers professionnels ont permis de réunir les partenaires de la Ville autour des sujets bâtiment, énergie, transport et eau.

Au cours de ces trois mois de concertation, ce sont plus de 140 événements organisés dans tous Paris qui ont permis de récolter 1223 propositions sur decider.paris.fr. Le Livre Blanc constitue une synthèse des avis exprimés tout au long du processus. Il ne peut rendre compte de l'entièreté des propos tenus et ne prétend pas tracer en détail la trajectoire du Plan Climat sur les plans technique, réglementaire et financier. Il représente une boussole pour garantir la prise en compte des avis des Parisiens, ainsi que la première étape vers la formulation de mesures concrètes